

Procès-verbal de l'assemblée générale du lundi 24 février 2020, salle de musique du collège de Bière

L'assemblée étant régulièrement convoquée pour 20h00, Monsieur le Président ouvre la séance à 20h05. Il salue les 23 personnes présentes et s'enquiert de remarques éventuelles concernant l'ordre du jour joint à la convocation. Aucune remarque de la part de l'assemblée, l'ordre du jour sera donc suivi tel que présenté.

2. Lecture du PV de l'assemblée générale 2019

Jean-Daniel passe la parole à la secrétaire pour la lecture du P.V de l'assemblée générale 2019 qui ne suscite ni question, ni remarque. Le PV est donc accepté à l'unanimité.

3. Rapports

3.1 Rapport du Président.

- Divers membres du comité vous ont représentés lors des assemblées FVA et SAR. Les PV de ces réunions paraissent dans notre journal préféré.
- Le cours d'élevage, conduit par Charly a connu son succès habituel.
- Les cours de vulgarisation ont été bien suivis.
- 280 kilos de cire et 25 000 bocaux ont été vendus.
- Situation financière FVA : très saine

3.2 Rapport du caissier

Notre caissier nous donne quelques chiffres concernant nos finances :

Le loto a rapporté 2100.- francs

Fortune nette au 15.02.2020 25093.- francs

Augmentation de fortune de + 1303.-francs

Lors du 100^{ème} les verres n'ont pas eu le succès escompté, prix de revient 6.-fr pièce. Le comité a décidé de vendre 30.-francs le carton de 6 verres.

3.3 Rapport des vérificateurs de comptes

La commission de vérification composée de Lucien Ringoir rapporteur et Laurent Bertholet vérificateur s'est réunie lundi 24 février à Bière.

La commission de vérification certifie que les comptes présentés sont exacts et demande de donner décharge au caissier, au comité et à la commission.

La commission remercie le caissier pour son excellent travail.

3.4. Rapport du contrôleur de miel saison 2019

Entre le 11 juin et le 27 août 2019 **17 contrôles de miel** ont été effectués.

600 labels Suisses ont été distribués ainsi que **4640 labels FVA**.

Le taux d'humidité s'est tenu entre 16,2 et 18.5%.

Tous les contrôles ont été acceptés.

Mis aux voix tous ces rapports sont acceptés à l'unanimité, les comptes sont acceptés et les décharges accordées.

4. Elections

4.1 Election des vérificateurs

Laurent Betholet passe rapporteur et Janick Fazan est élue vérificatrice.

5. Rappel des délégués SAR

L'assemblée SAR est prévue le 14 mars à Glovelier.

6. Activités annuelles 2020

Les cours de vulgarisation, la broche le 9 juin et la course début aout, soirée familiale le 8 novembre.

7. Inspecteur des ruchers

En 2019 1221 apiculteurs sur 1775 emplacements ont été recensés.
Distribution des acaricides à Montricher et Morges le 23 et 24 juin
Frelon à Mont s/Rolle

8. Divers et propositions individuelles

La parole n'étant plus demandée, notre Président peut clore cette assemblée à 21h00 et notre caissier invite chacun pour le verre de l'amitié offert par la société.

Le Président

J-D. Bertholet
J-D. Bertholet

La secrétaire.

Myriam Stoll
Myriam Stoll